Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Soziologie = Revue suisse de sociologie = Swiss journal of sociology

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Soziologie

Band: 31 (2005)

Heft: 2

Artikel: Entre métropolisation et périurbanisation : dynamiques contextuelles des rôles conjugaux

Autor: Bühlmann, Felix / Barbey, Julie / Kaufmann, Vincent

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-815076

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Entre métropolisation et périurbanisation : dynamiques contextuelles des rôles conjugaux

Felix Bühlmann*, Julie Barbey**, Vincent Kaufmann***, René Levy**** et Eric Widmer*****

1 Introduction

L'impact des logiques spatiales sur la dynamique familiale a présidé, avec la première école de Chicago, à l'émergence d'une sociologie empirique de la famille, essentiellement autour des travaux de Ernest Watson Burgess (Burgess et al., 1960; Kellerhals et al.,1993). Si un intérêt fort pour les insertions spatiales des familles s'est développé dans les années 50 et 60, notamment autour de Parsons (Parsons et Bales, 1955) et de Goode (1959), le thème a perdu de sa centralité pour pratiquement disparaître dans les années 1980[1] qui coïncident avec l'explosion des travaux sur la pluralisation des formes familiales. Dans le contexte actuel, les sociologues s'interrogent sur la persistance ou au contraire l'affaiblissement des facteurs de structuration sociale de la famille, tels que le niveau de formation, la génération d'appartenance ou la position dans le parcours de vie (Widmer et al., 2004). Dans cet article nous souhaitons réintroduire la dimension spatiale de la structuration familiale, en demandant notamment si la modernité avancée implique un affaiblissement décisif des insertions locales et de leur impact sur la vie privée (Giddens, 1994) ou si au contraire elle contribue à la formation de nouvelles structurations spatiales du fonctionnement familial. Alors que les processus d'urbanisation et, plus loin, de métropolisation (Bassand, 2005), semblent redéfi-

* Felix Bühlmann, Université de Lausanne, Centre lémanique d'études des parcours et modes de vie (Pavie), Bâtiment Provence, CH–1015 Lausanne ; Tel. : +41 21 692 38 49 ; E-mail : felix.buhlmann@unil.ch.

** Julie Barbey, EPFL-ENAC-INTER-LASUR, Bâtiment BP, Station 16, CH–1015 Lausanne ; Tel : +41 21 693 73 02 ; E-mail : julie.barbey@epfl.ch.

*** Vincent Kaufmann, EPFL-ENAC-INTER-LASUR, Bâtiment BP, Station 16, CH–1015 Lausanne ; Tel : +41 21 693 62 29 ; E-mail : Vincent.Kaufmann@epfl.ch.

**** René Levy, Université de Lausanne, Centre lémanique d'études des parcours et modes de vie (Pavie), Bâtiment Provence, CH–1015 Lausanne, Tel. : +41 21 692 38 41 ; E-mail : rene.levy@unil.ch.

***** Eric Widmer, Université de Lausanne, Centre lémanique d'études des parcours et modes de vie (Pavie), Bâtiment Provence, CH–1015 Lausanne, Tel : +41 21 692 38 46 ; E-mail : eric.widmer@unil.ch.

1 Avec quelques exceptions, voir par exemple : Held et Levy, 1975; Bertram, Bayer et Bauereiss, 1993.

nir l'effet des distances, la localisation conserve-t-elle un effet sur les dynamiques familiales ou celles-ci tendent-elles à être très largement décontextualisées du point de vue spatial?

Cet article traite cette question en se centrant sur la division du travail domestique dans le couple. Dans leur ouvrage classique, Burgess et al. (1960) insistent sur la distinction entre les contextes ruraux, associés à l'idéal-type de la famille-institution, et les contextes urbains, voire métropolitains, d'où émerge la famille-compagnonnage. La première est organisée sur un mode hiérarchique (entre sexes et générations); elle met la survie et le développement matériel au premier plan de ses préoccupations et dépend très fortement de l'entourage de parenté. L'homme et la femme s'inscrivent dans des rapports de complémentarité dans des tâches très fortement sexuées. La famille-compagnonnage se caractérise au contraire par une organisation démocratique (partage des décisions importantes) et moins différenciée des tâches de la vie quotidienne, les femmes étant amenées à développer des activités indépendantes de l'économie familiale, garantes d'une certaine autonomie. Le milieu urbain et, plus spécifiquement, métropolitain, promeut donc, par hypothèse, un mode de fonctionnement plus égalitaire et moins genré que les autres contextes locaux. Cette distinction entre famille urbaine et famille rurale a donnée lieu à tout un courant de recherche centré sur la typologie des structures et fonctionnements familiaux (Kellerhals, Troutot et Lazega, 1993).

La question de l'impact du contexte spatial sur les dynamiques familiales sera abordée à l'aune des acquis de la recherche en sociologie urbaine. Trois tendances s'imposent depuis les années 1970 dans les recherches portant sur les contextes spatiaux et leur impact sur les modes de vie. *Premièrement,* plusieurs auteurs insistent sur l'uniformisation progressive du territoire au plan des modes de vie dans la société suisse. Si, il y a encore quelques décennies, l'opposition ville – campagne était associée à des cultures et des modes de vie spécifiques (Hervieux et Viard, 2005), cette thèse est actuellement remise en question, compte tenu de la croissance de la pendularité (Bassand et al., 1988). Une série d'auteurs assertent ainsi que la pendularité amène à un affranchissement de la proximité spatiale passant par un élargissement des choix (Remy et Voyé, 1992). *Deuxièmement,* la transformation des morphologies contextuelles fait l'objet de travaux qui mettent en avant une tendance à l'étalement urbain, voire d'une périurbanisation diffuse se matérialisant par des quartiers de villas grignotant les campagnes, sous l'impulsion de l'usage des réseaux de transports routiers et ferroviaires (Schuler et al., 1997). Ces travaux concluent à une fragmentation spatiale accrue des aires urbaines (Schuler et al., 1997) et à l'émergence de nouveaux espaces publics qui tournent résolument le dos aux centres historiques et se construisent autour des lieux de consommation (Mangin, 2004). Ces communes périurbaines sont d'urbanisation récente et leur morphologie correspond à la « suburbanization » à l'améri-

caine. Les ménages périurbains habitent en maison individuelle ou semi-individuelle, dans des espaces à la fois proches de la nature et de la ville et de ses aménités et équipements, grâce aux potentiels de vitesse procurés par les systèmes de transport (Kaufmann et al. 2001). *Troisièmement,* on a fait l'hypothèse que certaines villes acquièrent progressivement une centralité mondiale, concentrant le pouvoir économique et l'innovation, c'est ce qu'on nomme la métropolisation (Bassand, 2005). Généralement de grande taille, ces métropoles – en Suisse par exemple les agglomérations urbaines de Zurich, Bâle et Genève – sont souvent spécialisées et en concurrence (Ascher, 1995). Ces trois dynamiques de la structuration spatiale de la Suisse – l'uniformisation, la périurbanisation et la métropolisation – mettent en évidence que l'étude des effets de contexte ne peut se borner à la distinction classique des années 60 entre rural et urbain.

L'objectif de l'article est ainsi d'estimer dans quelle mesure les dynamiques conjugales dépendent de l'insertion des couples dans les contextes spatiaux. Nous présenterons d'abord les questions de recherche, les données et les variables. L'article se poursuivra par la description des résultats d'une analyse multivariée. Dans un troisième temps nous discuterons les effets de contexte et leur influence sur le partage des tâches ménagères. Dans la conclusion nous reviendrons brièvement sur les conséquences de ces effets, et proposerons un agenda en vue de futures recherches.

2 Les mécanismes sous-jacents aux effets de contexte

En partant de la littérature, on peut considérer quatre mécanismes expliquant le lien entre les dynamiques familiales et les contextes spatiaux :

1 *La composition démographique des contextes spatiaux :* La spatialisation de la composition démographique des contextes est de nature à produire des différentiations contextuelles qui agissent sur la structure des inégalités de genre. Quelles dynamiques générales sont à la base de cette composition démographique des contextes ? Le parcours de vie constitue un mécanisme important – selon la phase de la vie, les acteurs sociaux migrent vers des endroits où il trouvent des offres de formation, des opportunités d'emploi ou dans des phases ultérieures de leur biographie des institutions de prise en charge médicale adaptées à leurs besoins. Mais la distribution démographique de la population dépend également d'une logique de ségrégation qui conduit à une concentration de certains groupes sociaux dans des contextes bien délimités. Ce processus est fortement médiatisé par le prix et les conditions de l'habitat et par la disponibilité des places d'emploi (Maurin, 2004; Levy et al., 1997).

2 *Les habitus contextuels et des cultures familiales locales :* Par l'ancrage social dans un contexte donné se constituent au fil du temps des habitus contextuels (Hermann et Leuthold, 2003). Ces dispositions mentales et comportementales s'étendent au fonctionnement du couple et à la répartition des tâches. Ainsi on peut faire l'hypothèse qu'un habitus traditionnel où l'homme travaille à 100% et la femme s'occupe des tâches ménagères s'oppose à un habitus fondé sur une participation égale au marché de l'emploi et une répartition égalitaire des tâches domestiques. Mais selon quelle logique ces différents types d'habitus sont-ils distribués entre les contextes ? L'uniformisation spatiale progressive et l'urbanisation des styles de vie dans les sociétés occidentales (Remy et Voyé 1992; Ascher, 1995) se traduisent-elles par des interactions familiales davantage tournées vers l'égalité et l'autonomie ? A contrario, les contextes périphériques restent-ils marqués par la division traditionnelle des rôles et des fonctions au sein de la famille ? Le contexte périurbain, en plein essor depuis les années 1970, se signale-t-il par des configurations de valeurs familiales particulières ?

3 *La structure économique locale et la pendularité :* Compte tenu du fait que les paramètres de la « vie privée » ne se négocient pas indépendamment des ressources économiques et temporelles à disposition des couples, l'arrangement de participation au marché du travail entre les conjoints représente un autre facteur crucial pour la répartition des tâches dans le ménage. Ainsi, les possibilités offertes par le marché local de l'emploi, très différentes selon les contextes, est a priori un facteur important pour expliquer les différents fonctionnements familiaux (Dümmler, 2004; Bühler, 2002).
L'effet contextuel du marché de l'emploi n'est cependant pas immédiat. La Suisse est un pays de pendulaires : de moins en moins de Suisses travaillent dans la commune où ils habitent. (OFS, 2004) Ainsi, le temps moyen consacré au déplacement entre lieu de résidence et lieu de travail augmente, passant de 20,4 minutes par personne active et par jour en moyenne en 1984 à 23,4 minutes en 2000 (ARE-OFS, 2002). Par conséquent, la localisation du domicile par rapport au lieu de travail, ainsi que les moyens de transport à disposition et le temps nécessaire pour y accéder peuvent jouer un rôle décisif pour le partage des tâches domestiques : Si le temps de trajet pour se rendre au travail est important et si l'un des partenaires ne rentre pas à midi ou se voit forcé de partir tôt le matin et de revenir tard le soir, il y a des chances pour que l'autre partenaire effectue une part plus grande des tâches domestiques.

4 *Les politiques familiales locales et les infrastructures de l'environnement proche* : La politique familiale, qui relève en Suisse du niveau cantonal (allocations familiales) ou communal (structures d'accueil pour les enfants), intervient

comme mécanisme médiateur supplémentaire entre le marché de l'emploi et le fonctionnement du ménage (Dafflon, 2003; Fux, 2002; Commission fédérale pour les questions féminines, 2001). Il est probable que la densité des infrastructures de prise en charge des enfants varie considérablement selon le contexte spatial. En particulier, pour les couples avec enfants en âge préscolaire, une participation des deux partenaires au marché de l'emploi implique dans la plupart des cas un dispositif de garde des enfants, soit au niveau de la commune, soit au sein de l'entreprise.

Un autre effet peut être lié à l'équipement et à l'infrastructure présents dans certains contextes et absents dans d'autres. Ainsi l'environnement entourant directement le lieu de résidence, les espaces verts à disposition, les endroits permettant de se promener ou d'aller jouer avec les enfants, mais également les services à proximité, risquent d'exercer des influences sur le partage des tâches domestiques. Ainsi un contexte résidentiel bien équipé en espaces verts, en commerces, en transports publics et jugé sûr, pourrait favoriser l'indépendance spatiale des enfants et limiter, par ce biais, les tâches d'accompagnement pour les parents. Une telle indépendance pourrait alléger les tâches à partager et de cette façon soutenir un certain égalitarisme entre hommes et femmes. Au contraire, la situation inverse signifierait un alourdissement considérable, jouant en défaveur d'un partage égalitaire des tâches, surtout quand la femme est plus souvent à la maison (Kaufmann et Widmer, 2005).

3 Echantillon et indicateurs

Pour répondre aux questions soulevées par ces quatre pistes de recherche, nous mettons à profit les données de la recherche « Stratification sociale, cohésion et conflits dans les familles contemporaines » (Widmer et al., 2003), une grande enquête par questionnaire standardisé touchant les couples, mariés ou non, avec ou sans enfants, résidant en Suisse. L'échantillonnage était aléatoire, à stratification disproportionnelle, tiré dans les trois régions linguistiques de Suisse (Suisse francophone, Suisse allemande, Suisse italienne), puis pondéré à la représentativité. Pour être inclus dans l'échantillon, les répondants devaient vivre ensemble depuis au moins un an; ils devaient avoir au moins vingt ans, et pas plus de soixante-dix ans, et résider en Suisse (sans pour autant avoir nécessairement la nationalité suisse). La collecte des données a eu lieu entre octobre 1998 et janvier 1999; elle a été faite par l'institut de sondage MIS trend. Dans chacun des 1534

2 Une description détaillée du tirage de l'échantillon, ainsi que le questionnaire de l'étude, peuvent être téléchargés à http ://www.unil.ch/pavie/recherches/documents/widmeretalrfs.pdf.

couples retenus, les deux conjoints ont été interviewés par téléphone, ce qui donne un total de 3'068 interviews complétées[2].

Pour les analyses de cet article, nous relierons les variables dépendantes « partage inégalitaire du travail familial » et « taux d'activité professionnelle » à la variable indépendante des « contextes spatiaux » et contrôlerons cette relation par une série de variables supplémentaires. Dans les lignes suivantes nous aimerions brièvement décrire la construction de ces variables :

3.1 Variables dépendantes

La première variable dépendante, le *« partage inégalitaire du travail familial »* se base sur une série de sept questions concernant les aspects du travail domestique : la préparation des repas, les rangements, les nettoyages, la lessive, le paiement des factures, la garde des enfants et le bricolage. Ces items ont par la suite été réunis en un indicateur dichotome. Les couples où la femme s'occupe de plus de $^3/_4$ des tâches ont été désignés comme « inégalitaires » et ceux où elle assume moins de $^3/_4$ comme « égalitaires »[3].

Comme les tâches domestiques ne reflètent qu'un aspect du fonctionnement de l'économie familiale, nous faisons intervenir le *taux d'activité professionnelle* des conjoints comme deuxième variable dépendante. Nous avons dichotomisé cette variable en regroupant les femmes (respectivement les hommes) avec un taux d'activité professionnelle de 80% à 100% versus celles qui travaillent à un moindre pourcentage. Sur tout l'échantillon, 15% des femmes et 75% des hommes sont employés à un taux de 80% ou supérieur.

3.2 Variable indépendante

La variable explicative, les « contextes spatiaux » a été élaborée sur la base de la typologie des communes suisses en 22 classes (OFS, 1994), qui ont été regroupées pour aboutir à une simplification en six types : (1) Les *grands centres métropolitains* sont les communes suisses de plus de 100'000 habitants, comme Zurich, Bâle, Berne, Genève ou Lausanne. Ces centres métropolitains sont les noyaux d'un système d'agglomérations ayant d'étroites relations fonctionnelles, notamment une pendularité intense (OFS, 1994; Schuler et Jemelin, 1996). Au niveau fonctionnel, on y trouve le plus haut niveau de services à la population (offre commerciale, administrations, transports publics, offre culturelle), mais ce sont également ces grands centres métropolitains qui concentrent le plus de nuisances dues au trafic motorisé. Ils représentent 9% de la population Suisse. Les (2) *moyens et petits centres métropolitains* (11% de la population) et (3) *moyens et petits centres régionaux* (9% de la population) sont des villes de 10'000 à 100'000

3 Cette dichotomisation a été dictée par l'impératif de représentativité de l'échantillon : un partage réellement égalitaire (à 50% ou plus de tâches effectuées par les hommes) ne se retrouvait que dans 3% de l'échantillon (contre 38% pour la répartition choisie).

habitants, leur distinction tient à l'appartenance ou non à une aire métropolitaine. Alors que Lugano, Montreux, Winterthur, Zug ou Bienne sont des « moyens et petits centres métropolitains », Neuchâtel, Sion, La Chaux-de-Fonds, Aarau ou Martigny ne sont pas rattachés à une métropole et sont classés en « moyens et petits centres régionaux ». Le rattachement à une métropole induit une meilleure accessibilité aux emplois et services, on peut supposer que l'organisation des modes de vies et des pratiques familiales sera influencée par les caractéristiques de la métropole. Les (4) *communes suburbaines,* où habitent près d'un tiers de la population suisse, sont des communes denses de couronnes d'agglomération, pouvant abriter aussi bien du logement que des zones d'emploi, zones industrielles et commerciales. Elles sont situées à proximité immédiate des centres urbains, comme par exemple Schlieren, Carouge ou Renens. Les (5) *communes périurbaines* se distinguent par la typologie du bâti, à savoir une part de maisons individuelles supérieure à 40–50% selon la taille de la commune, et des taux de pendularité de plus de 60% et dirigés majoritairement vers une agglomération. Le périurbain correspond assez bien à l'image que l'on se fait du « pavillonnaire », ou des « suburbs » nord-américains. Dans notre typologie, il comprend aussi bien des communes « à revenu élevé » (des personnes physiques) que des communes à revenu moyen. La part de ce type de communes à la population Suisse est de 19%. Les (6) *communes périphériques* (22% de la population), sont toutes celles qui sont situées en dehors des agglomérations urbaines. Cette catégorie est composée des communes industrielles, agro-tertiaires, agro-industrielles, industrielles et tertiaires, agricoles, et en régression démographique.

3.3 Variables de contrôle

Nous avons intégré à l'analyse une série de variables permettant de contrôler les effets de la variable « contextes spatiaux » : la « région linguistique » avec les modalités Suisse romande, Suisse alémanique et Suisse italienne, qui interfère avec la typologie des contextes; les « taux d'activité professionnelle des deux conjoints », classés dans les catégories 0 à 20%, 20 à 80% et 80 à 100% ;[4] puisque la répartition du travail est fortement liée à la lourdeur des tâches familiales (Widmer et al., 2003), un contrôle par la variable « phase de la vie familiale » à été introduit, il distingue les différentes phases possibles d'une vie de couple auxquelles sont associées des charges différenciées (surtout dues à la prise en charge des enfants aux différents stades de leur développement), soit les couples pré-enfants (10%), les couples avec enfants pré-scolaires (21%), les couples avec enfants scolarisés (26%), les couples avec enfants post-scolarisés (16%), les couples post-enfants (21%) et les couples sans enfants (6%); les catégories socio-professionnelles

4 En fait, le taux d'emploi apparaît une fois en tant que variable dépendante (et dans ce cas il est opérationnalisé de manière dichotomique) et une fois comme variable de contrôle. Dans ce deuxième cas elle est opérationnalisée en trois états.

correspondant à la classification de l'office fédéral de la statistique (sauf pour les catégories des professions libérales et professions dirigeantes, regroupées pour des raisons d'effectifs).

3.4 Variables de qualification du contexte

Deux variables permettent de mieux caractériser le contexte lui-même : la variable « *proportion de familles* » mesure la part des couples avec enfants dans une commune par rapport au total des ménages de la commune, classée en trois catégories : moins de 30% (sous-représentation de familles) entre 30 et 40%, et plus de 40% (sur-représentation de familles), sur la base du recensement fédéral de la population (2000). Elle permet de vérifier si un environnement homogène au niveau des pratiques familiales excerce une influence sur le comportement familial des couples individuels. Selon la même logique, la variable « *proportion des CSP supérieures* » a été introduite. Elle distingue les communes en trois catégories selon la part des actifs de catégorie socio-professionnelle supérieure (professions dirigeantes et professions libérales) par rapport au total des actifs occupés de la commune : moins de 2,5% de CSP supérieures, entre 2,5 et 4,9% de CSP supérieures, 5% de CSP supérieures et plus.

4 Résultats et analyses

Notre première analyse, une régression logistique, met en relation les variables indépendantes décrites ci-dessus avec la variable dépendante « partage de tâches familiales », en trois modèles explicatifs.

4. 1 Le partage des tâches de ménage

Le *premier modèle* montre que les inégalités dans les couples sont associées au contexte spatial. Ainsi, le contexte le plus égalitaire est le grand centre métropolitain, tandis que les inégalités les plus marquées se retrouvent dans les communes périurbaines et les communes périphériques. La probabilité que la femme effectue plus de 3/4 des tâches familiales est plus de deux fois plus élevée dans ces deux contextes que dans les grands centres métropolitains. Les régions linguistiques n'influencent par contre pas le niveau d'égalité dans le couple : ni les Alémaniques, ni les Tessinois ne se distinguent significativement des Romands.

En introduisant le taux d'activité féminin dans le deuxième *modèle,* on voit que plus les femmes ont un taux d'activité professionnel élevé, moins les inégalités de genre au sein de la famille sont prégnantes. Cependant, le taux d'activité professionnel des hommes ne saurait être négligé : quand l'homme travaille à plein temps le partage des tâches familiales est beaucoup plus inégalitaire que s'il

Table 1 Régression logistique traduisant l'inégalité dans le partage des tâches (plus de 3/4 des tâches assumées par la femme)

Modèle	I	II	III
Type de commune	14.68 **	7.12	4.36
Grands centres métropolitains	1	1	1
M/ p centres métropolitains	1.70 *	1.61	1.66
M/ p centres régionaux	1.82 *	1.57	1.45
Communes suburbaines	1.57 *	1.32	1.19
Communes périurbaines	2.04 **	1.66 *	1.33
Communes périphériques	2.06 **	1.66 *	1.26
Régions linguistiques	3.23	3.99	2.32
Suisse romande	1	1	1
Suisse allemande	1.05	0.92	0.90
Suisse italienne	1.32	1.27	1.16
Taux d'activité femme		62.28 **	62.38 **
0 à 20%		1	1
20 à 80%		0.55 **	0.55 **
80 à 100%		0.23 **	0.22 **
Taux d'activité homme		42.71 **	42.09 **
0 à 20%		1	1
20 à 80%		1.37	1.33
80 à 100%		2.97 **	2.93 **
Phase familiale		27.77 **	26.59 **
Famille pré-enfant		1	1
Famille pré-scolaire		1.86 **	1.75 *
Famille scolaire		2.64 **	2.52 **
Famille postscolaire		3.28 **	3.13 **
Famille post-enfant		2.82 **	2.75 **
Famille sans enfant		1.89 *	1.83 *
Catégorie socio-professionnelle		12.89 *	13.24 *
Ouvriers non-qualifiés		0.60	0.57
Ouvriers qualifiés		0.86	0.81
Employés		0.72	0.70
Petits indépendants		0.97	0.95
Professions Intermédiaires		0.67 *	0.65 *
Cadres		0.53 **	0.52 **
Professions dirigeantes		1	1
Proportion de familles			6.63 *
Jusqu'à 30%			1
Entre 30 et 40%			1.32
40% et plus			1.87 *
Proportion des csp supérieures			6.22 *
Moins de 2.5 %			1
Entre 2.5 et 4.9 %			0.95
5% et plus			0.55 *
Constante	2.64	7.31 **	4.75 *
Step	20.38 **	182.36 **	15.74 **
Modèle	20.38 **	202.74 **	218.48 **

** = sig < 0.01, * = sig < 0.05

travaille à temps partiel ou s'il est sans emploi. Notons que ce constat est en parfaite conformité avec la théorie des ressources (Blood et Wolfe, 1960). A nouveau, on constate que les hommes habitant dans les contextes périphérique et périurbain travaillent plus souvent à 100% que dans les autres contextes, et que c'est dans les grands centres métropolitains que les hommes travaillent le moins souvent à plein temps.

Comme on l'a déjà évoqué, la phase de la vie familiale est fortement associée au mode de partage des tâches. Les couples pré-enfants se distinguent de manière significative (à un niveau de $p < 0.01$) par des inégalités de genre moins prononcées. En outre, les inégalités instaurées par la naissance du premier enfant sont encore renforcées par l'entrée en scolarité, et elles ne s'affaiblissent quasiment pas une fois que les enfants ont quitté le ménage parental. L'introduction de la catégorie socio-professionnelle montre que les professions dirigeantes et libérales comptent parmi les plus inégalitaires, tandis que les professions intermédiaires et les cadres se signalent par un mode de fonctionnement plus équilibré. Même si leur valeur est non-significative au niveau statistique, nous constatons que le niveau d'inégalité des petits indépendants est comparable à celui des professions dirigeantes, tandis que les ouvriers non-qualifiés se caractérisent par un partage plus égalitaire des tâches domestiques. Les ouvriers qualifiés et les employés se situent entre les deux situations.

Le troisième *modèle* intègre des variables contextuelles supplémentaires : la part de familles dans la population de la commune de domicile et la part de CSP supérieures. L'analyse de la première variable montre qu'à un niveau de significativité de $p < 0.5$ la probabilité de partager les tâches inégalement est presque deux fois plus élevé dans les contextes où il y a 40% ou plus de couples avec enfants. Manifestement, la présence de femmes mères de familles dans la proximité du domicile, pallie la participation masculine aux tâches familiales.

4.2 Le taux d'activité professionnelle

Cette première analyse montre que le taux d'emploi est de loin la variable la plus discriminante dans la contextualisation spatiale des inégalités de genre. C'est pour cela que nous avons effectué une deuxième régression logistique qui mesure l'effet des mêmes variables explicatives sur le taux d'activité professionnelle des femmes et des hommes (travail de 80% à 100%, versus temps partiel ou sans emploi).

Le *premier modèle* visant à expliquer le taux d'emploi des *femmes* (à gauche) montre que les contextes spatiaux ne possèdent qu'une faible valeur explicative. Les seules exceptions sont les grands centres métropolitains et les communes périurbaines : tandis que les femmes résidant dans les grands centres urbains se distinguent par leur participation élevée au marché de l'emploi, celles aux marges des grandes villes se vouent plus souvent que les autres femmes aux tâches familiales sans participer au marché d'emploi. La région linguistique, par contre, joue – en

tout cas pour les femmes – un rôle important : en Suisse romande, les femmes participant au marché de l'emploi sont beaucoup plus nombreuses qu'en Suisse alémanique.

Le *deuxième modèle* nous livre quelques pistes supplémentaires quant à l'explication de la répartition des tâches plus traditionnelles chez les femmes des com-

Table 2 : Régression logistique montrant les influences sur le plein 'emploi des hommes et femmes (taux d'emploi de 80 à 100%)

Modèle	Femmes			Hommes		
	I	II	III	I	II	III
Types de commune	11.84 *	8.75	4.16	23.09 **	13.87 *	9.59
Grands centres métropolitains	1	1	1	1	1	1
M/ p centres métropolitains	1.02	1.17	1.13	1.83 *	1.94 *	1.86 *
M/ p centres régionaux	0.62	0.80	0.78	2.21 **	1.81 *	1.69
Communes suburbaines	0.82	1.09	1.24	2.45 **	2.39 **	2.10 **
Communes périurbaines	0.43 **	0.51	0.75	2.03 **	1.80 *	1.48
Communes périphériques	0.74	0.94	1.05	2.77 **	2.33 **	1.96 *
Régions linguistiques	10.03 **	10.35 **	7.04 *	2.55	1.63	1.95
Suisse romande	1	1	1	1	1	1
Suisse allemande	0.58 **	0.53 **	0.57 **	0.84	0.98	0.97
Suisse italienne	0.77	0.72	0.75	0.76	0.78	0.76
Phase familiale		204.29 **	201.42		236.18 **	233.36 **
Famille pré-enfant		1	1		1	1
Famille pré-scolaire		0.04 **	0.04 **		1.37	1.37
Famille scolaire		0.06 **	0.06 **		1.74	1.75
Famille post-scolaire		0.07 **	0.07 **		0.68	0.67
Famille post-enfant		0.04 **	0.03 **		0.12 **	0.12 **
Famille sans enfant		0.19 **	0.19 **		0.41 **	0.41 **
Catégorie socio-professionnelle		7.42	7.93		11.95	12.26
Ouvriers non-qualifiés		1.29	1.20		0.82	0.81
Ouvriers qualifiés		0.88	0.81		1.24	1.26
Employés		0.63	0.60		1.45	1.48
Petits indépendants		0.86	0.84		1.55	1.55
Professions Intermédiaires		0.60	0.56		1.96 **	1.98 **
Cadres		0.58	0.57		1.30	1.31
Professions dirigeantes		1	1		1	1
Proportion de familles			3.02			1.70
Jusqu'à 30%			1			1
Entre 30 et 40%			0.70			1.27
40% et plus			0.62			1.11
Proportion de csp supérieures			2.22			0.05
Moins de 2.5 %			1			1
Entre 2.5 et 4.9 %			0.80			0.97
5% et plus			0.59			1.00
Constante	25.17 **	11.50 **	12.83 **	8.15 **	4.89 *	4.36 *
Step	21.82 **	224.74 **	4.48	24.23 **	282.62 **	1.85
Modèle	21.82 **	246.56 **	251.05 **	24.23 **	306.85 **	308.70 **

** = sig < 0.01, * = sig < 0.05.

munes périurbaines. Il met notamment en évidence que derrière l'effet spatial se cache un effet de parcours de vie : c'est surtout au moment où les couples attendent leur premier enfant que les femmes se retirent du marché d'emploi, et en même temps les couples avec enfants optent plus souvent pour une résidence périurbaine. Ainsi le taux d'emploi particulièrement faible des femmes dans le contexte périurbain est en grande partie dû au fait que des jeunes familles avec enfants migrent plus souvent vers les couronnes périurbaines que vers d'autres contextes. La catégorie socio-professionnelle reste par contre sans influence sur le taux d'emploi de la femme. Le *troisième modèle* montre que l'activité professionnelle de la femme, contrairement à la répartition des tâches familiales (cf. Table 1), n'est pas liée à l'environnement social du domicile.

Les mêmes analyses réalisées pour les *hommes* mettent en relief des tendances très différentes de celles observées chez les femmes. En premier lieu, les différences de taux d'activité professionnelle entre les contextes s'avèrent dans le cas des hommes très importantes. La probabilité que les hommes des grands centres urbains travaillent de 80% à 100% ne représente que la moitié de celle de la plupart des autres contextes, et c'est surtout dans les contextes suburbains et périphériques qu'on observe le plus d'hommes travaillant à plein temps. Comme le montre le *deuxième modèle,* cet effet n'est pas dû au phases de la vie familiale : le fait d'avoir des enfants en bas âge ou en phase scolaire n'exerce que peu d'influence sur le taux d'emploi des hommes, qui semblent « immunisés » contre les changements du parcours de vie familial. Seuls les hommes dans les deux catégories « famille post-enfant » et « famille sans-enfant » sont moins souvent employés à 80 ou 100%, ce qui s'explique en grande partie par la part importante de retraités dans les familles post-enfants. Le modèle deux montre aussi que les hommes de professions intermédiaires travaillent significativement plus souvent à plein temps que dans les autres catégories socio-professionnelles. L'interprétation du *troisième modèle* nous indique que, chez les hommes également, les variables liées à l'environnement social ne jouent guère de rôle pour expliquer la participation au marché de l'emploi.

4.3 La configuration du taux d'emploi au sein du couple

Si l'analyse de régression logistique présente l'avantage de contrôler systématiquement la variable indépendante, elle a l'inconvénient de demeurer à un niveau individuel et ne permet pas de montrer comment les taux d'emploi s'articulent au niveau du couple. C'est pour cela que nous avons effectué une analyse supplémentaire, qui se base sur la typologie des modèles familiaux de Elisabeth Bühler (2002), et qui distingue entre les couples « bourgeois traditionnels » (l'homme est employé à plein temps, la femme n'est pas employée), des couples « bourgeois modernisés » (l'homme travail à 100%, la femme à temps partiel), des couples égalitaires-centrés sur l'emploi (les deux sont employé à 100%) et les couples

égalitaires-centrés sur la famille (les deux travaillent à temps partiel). Si on ajoute à cela un modèle où aucun des deux partenaires est salarié, on couvre environ 92% des couples de l'échantillon. Pour le reste il s'agit de combinaisons où la femme est employée à un degré supérieur que son partenaire, ces cas de figures demeurant encore très rares.

Le tableau 3 nous donne quelques éclairages sur la manière dont ces cinq types de couples se répartissent les tâches domestiques :

Table 3 Tableau croisé entre le modèle de couple (selon Bühler, 2003, modifié) et le mode de partage des tâches domestiques

	partage égalitaire	partage inégalitaire	total
couples bourgeois traditionnels	149 27%	397 73%	546 100%
couples bourgeois modernisés	168 40%	252 60%	420 100%
couples égalitaires-professionnels	130 69%	59 31%	189 100%
couples égalitaires-familiaux	31 65%	17 35%	48 100%
couples non-actifs	104 50%	103 50%	207 100%
total	582 41%	828 59%	1410 100%

Le tableau nous montre que les couples bourgeois traditionnels se distinguent par un partage inégalitaire très marqué, légèrement atténué quand la femme est salariée à temps partiel (couples bourgeois modernisés). Mais un inversement de la tendance se manifeste seulement dans les couples égalitaires où les partenaires sont engagés au même degré sur le marché de l'emploi, soit à 100% (couples égalitaires-centrés sur l'emploi) ou à temps partiel (couples égalitaires-centrés sur la famille). Les couples où aucun des conjoints ne participe au marché de l'emploi présentent un cas de figure intermédiaire : ici chez la moitié des couples, les femmes assument plus des 3/4 des tâches.

5 Discussion : Dynamiques contextuelles des rôles conjugeaux

Deux conclusions principales se dégagent de l'analyse : *Premièrement, la Suisse ne s'est pas spatialement uniformisée au niveau des styles de vie.* Des différences persistent entre les grands centres métropolitains et la périphérie, tandis qu'au sein des agglomé-

rations urbaines, de nouvelles différenciations se développent. *Deuxièmement, le partage des tâches domestiques dépend en grande partie de la participation au marché de l'emploi des deux conjoints.* Celle-ci varie selon le contexte spatial et est médiatisée par la structure de l'emploi locale, les comportements pendulaires, les structures d'accueil des enfants ou les cultures familiales contextuelles.

1 Contrairement à l'hypothèse d'une très large homogénéisation et urbanisation de la Suisse, les communes périphériques se caractérisent encore aujourd'hui par des modes de vie spécifiques, clairement distincts des modes de vie urbains. Ni l'amélioration des accessibilités que procurent les réseaux de transports contemporains, ni la palette élargie des choix de localisation résidentielle dans les divers contextes spatiaux ne mènent à une uniformisation des modes familiaux en terme de division du travail entre homme et femme. Il semble au contraire que les fonctionnements familiaux de la périphérie se fondent à la fois sur un habitus familialiste plus traditionnel, mais aussi sur des structures économiques distinctes de celles de la grande ville, favorisant un fonctionnement traditionnel. Un deuxième clivage s'ouvre à l'intérieur même des zones métropolitaines, entre les grands centres métropolitains et les communes périurbaines : tandis que les premiers se caractérisent par un égalitarisme modéré, le deuxième contexte est, comme en périphérie, marqué par un modèle familial plus traditionnel et inégal. Le contexte périurbain situé à la marge des villes, proche à la fois des espaces naturels et des services et des emplois de la ville, apparaît comme un nouveau contexte familial avec un style de vie plutôt conservateur. Cette tendance confirme à la fois les théories de l'étalement urbain et de la métropolisation : D'une part elle montre que les zones pavillonnaires en marge des grandes agglomérations ne se limitent pas à leur expression morphologique et architecturale, mais que leur développement s'accompagne de modes de sociabilité et de styles de vie particuliers. D'autre part, elle illustre que les caractéristiques spécifiques des grands centres métropolitains se distinguent à la fois des contextes périphériques et périurbains, ce qui nous permet de conclure qu'une nouvelle « réalité métropolitaine » émerge également au plan des styles de vie familiaux.

2 L'analyse multivariée du partage des tâches familiales montre que le taux d'emploi de la femme, mais aussi de l'homme, est de loin le facteur explicatif le plus discriminant. Ainsi, la répartition du travail au sein du couple doit s'appréhender dans un modèle incluant à la fois le partage des tâches familiales et la participation des deux partenaires au marché de l'emploi, soit en prenant en compte *le volume de travail total au sein du couple.* Toutes les situations où l'homme est employé à un taux supérieur à celui de sa femme entraînent une très forte inégalité du partage des tâches familiales. Une parti-

cipation à temps partiel de la femme atténue des inégalités, l'allègement n'est toutefois que graduel et très modéré. Uniquement lorsque *les deux partenaires sont employés à 100% ou les deux à temps partiel, on observe une égalitarisation qualitative et substantielle des tâches domestiques.* Si aucun des deux partenaires ne participe au marché de travail – soit en raison de la période de formation, de retraite ou d'autre types d'inactivité professionnelle (chômage, dépendance de l'aide sociale) – le partage est de nouveau moins égalitaire. On peut faire l'hypothèse que chez les couples en âge de retraite l'inégalitarisme de la phase d'activité professionnelle du couple s'affaiblit, sans toutefois disparaître après la retraite de l'homme. Les situations où le taux d'emploi de la femme est supérieur à celui de son partenaire sont statistiquement très rares et ne rentrent pour cette raison pas dans l'analyse.

Le relatif égalitarisme des grands centres métropolitains provient d'après ces résultats surtout du fait qu'y vivent moins de « couples bourgeois » et plus de « couples égalitaires »: Les couples où les hommes travaillent à plein temps et les femmes sont au foyer ou ne sont que partiellement actives professionnellement sont significativement plus rares dans les grandes centres métropolitains que dans les autres contextes. Surtout les couples où aucun des deux partenaires n'est employé sont par contre surreprésentés dans les grands centres métropolitains. Les contextes périphériques et périurbains se distinguent tous par une forte présence de couples bourgeois traditionnels, où l'homme est employé à 100% et la femme s'occupe exclusivement du ménage. La différence entre les couples périurbains et périphériques émane du taux de double participation au marché d'emploi plus élevé chez les derniers.

Nous aimerions maintenant reprendre les quatre mécanismes contextuels présentés dans la partie introductive pour discuter leur influence sur le fonctionnement des couples. Cette discussion se basera en partie sur les résultats que nous avons obtenus par l'analyse, en partie aussi sur des analyses supplémentaires que nous intégrons au fur et à mesure de l'argumentation.

5.1 Le parcours résidentiel et la ségrégation sociale

L'influence qu'exerce la composition démographique sur les modes de fonctionnemment familiaux passe premièrement par la mobilité résidentielle de la population en fonction de leur *phases biographiques* et deuxièmement par le choix du lieu de résidence selon la *position dans la structure sociale*, dans notre cas mesurée par la catégorie socio-professionnelle.

La composition démographique des grands centres métropolitains et des communes périurbaines est la plus affectée par la mobilité résidentielle. Les pre-

miers se caractérisent par la forte présence de couples jeunes d'une part et de couples âgés de l'autre. Ceci est probablement dû aux offres de formation propre à la grande ville (universités, hautes écoles spécialisées etc.) dans le cas des jeunes et aux institutions de santé ou à la densité élevée de services de base dans le cas des couples retraités. Chez ces couples, n'ayant pas encore d'enfants ou se trouvant dans leur phase post-enfant, l'absence de progéniture réduit le volume total des tâches domestiques à accomplir. Ceci peut contribuer à un partage des tâches familiales plus égalitaire, surtout puisque l'absence d'enfants dans le ménage coincide chez ces couples avec une phase de non-activité professionnelle. Les communes périurbaines, se signalent par une surreprésentation de couples qui ont des enfants et sont dans la phase active de leur vie. On pourrait même faire l'hypothèse que ce contexte, à l'interface de la ville et de la campagne, correspond à une destination privilégiée de jeunes familles de la classe moyenne, à la recherche d'un environnement propice à élever leurs enfants. En effet, cet environnement permet aux yeux de ces familles de concilier une aspiration à la propriété, une aspiration à la maison individuelle et une aspiration à la proximité des espaces naturels, tout en n'étant pas localisées trop loin de la grande ville grâce aux potentiels de vitesse procurés par les réseaux de transport (Kaufmann et al., 2001).

En ce qui concerne la composition socio-professionnelle des contextes, nous constatons dans les grands centres métropolitains une surreprésentation, à la fois des groupes sociaux aisés, dotés d'un meilleur niveau d'instruction, et des catégories sociales économiquement les plus démunies (ouvriers non-qualifiés et ouvriers qualifiés). Ainsi on peut avancer l'hypothèse que des conceptions culturelles égalitaires de la vie commune chez les premiers et de l'insuffisance d'un seul revenu pour assurer les besoins du ménage chez les seconds contribuent à la surreprésentation de couples égalitaires dans les grands centres métropolitains.

Dans les communes périphériques par contre, les personnes de niveau de formation supérieur sont largement sous-représentées. La structure sociale de ce contexte se singularise par une grande proportion de petits indépendants, soit des paysans, soit des artisans dont la base matérielle est directement ou indirectement liée à l'économie agricole. On peut donc faire l'hypothèse que le fonctionnement économique de ce type de ménage requiert de l'homme dans la plupart des cas un engagement professionnel à plein temps. Même si la femme probablement participe aussi à l'exploitation, la répartition traditionnelle des tâches empêche dans ce contexte un allégement correspondant des tâches domestiques.

5.2 La diversité du marché de l'emploi et les comportements pendulaires

Les analyses ont fait ressortir l'importance primordiale de l'articulation de la participation au marché de l'emploi au sein du couple pour le partage des tâches domestiques. Or les structures du marché d'emploi peuvent considérablement varier selon le contexte spatial, en ce qui concerne la disponibilité de postes à plein

temps pour les femmes et de postes à temps partiel pour les hommes, soit les deux types d'emploi qui encouragent substantiellement un partage plus égalitaire des tâches familiales.

Or, même si l'enquête à la base de l'article ne contient que peu de données à ce sujet, nous pouvons avancer quelques hypothèses à partir de données secondaires de l'office fédéral de la statistique : Les branches économiques numériquement particulièrement « féminisées » (nous pensons à l'enseignement, au secteur de la santé ou au social) se concentrent fortement dans les contextes urbains, voir métropolitains (Bühler, 2002, 44). Et elles offrent probablement une variété plus grande de types d'emploi, favorisant ainsi à la fois les engagements à plein temps des femmes et le temps partiel des hommes. De même, nous pouvons présumer que les branches et secteurs économiques prédominants dans les contextes périphériques (agriculture, artisanat, petit commerce) se signalent par une variété moindre de places de travail et ne sont que rarement propices aux engagement à temps parteil des hommes et aux engagement à 100% des femmes. Ainsi les constellations contextuellement spécifiques de la participation des deux partenaires au marché de l'emploi (et par conséquent également le partage des tâches familiales) sont entre autres dus aux possibilités plus ou moins variées qu'offre le marché de travail aux femmes et aux hommes.

Notons cependant qu'avec l'amélioration des systèmes de transport, il est désormais possible d'habiter loin de son lieu de travail, ce qui élargit les bassins d'emplois et limite donc les effets de la spatialisation des opportunités d'emplois. La pendularité est caractéristique du contexte périurbain. Tandis que les centres urbains (tous les types de centres confondus) ont une pendularité sortante de seulement 20%, celle des communes périurbaines se monte à presque 70% selon les données du recensement fédéral (OFS, 2004). Or, la localisation du domicile par rapport au bassin d'emploi n'est pas sans conséquence sur l'organisation du travail familial : habiter un contexte périurbain suppose un éloignement du lieu de travail plus important, donc des absences du domicile plus longues. Or, comme on l'a vu, les femmes participent particulièrement peu au marché de l'emploi dans ce contexte. On peut dès lors se demander dans quelle mesure cette localisation renforce l'inégalité puisque l'homme ne rentre pas à la maison à midi et rejoint le domicile que tard dans la soirée, et plus fondamentalement, dans quelle mesure l'absence de l'homme limite l'accès de la femme au marché de l'emploi.

5.3 Les structures d'accueil des enfants

Les chances de pouvoir participer au marché de l'emploi dépendent, pour les couples avec enfants, des possibilités de prise en charge des enfants pendant les heures de travail (Commission fédérale pour les questions féminines, 2001). Ainsi, la densité des infrastructures de la prise en charge des enfants en bas âge, mais également des enfants scolarisés, devient un facteur capital pour la répartition des

tâches ménagères : Puisqu'il manque encore de données précises sur le plan fédéral, il est difficile d'estimer la qualité de l'offre des structures d'accueil pour enfants selon les contextes spatiaux.

Pour pallier à cette absence, nous avons effectué une analyse exploratoire à l'aide des données de l'indice zurichois sur la qualité des structures d'accueil des enfants dans le canton de Zurich : Cet indice établi par la commission de l'égalité entre hommes et femmes du canton de Zurich prend en compte (pour l'année 2003) les indicateurs suivants : 1. Le nombre d'enfants pris en charge par rapport au nombre total des enfants; 2. Le nombre des enfants sur les listes d'attentes; 3. Le montant des dépenses publiques pour les structures d'accueil (Statistisches Amt des Kanton Zürich, 2004). L'indice permet d'attribuer à chaque commune une note de 1 à 6, allant d'une très mauvaise qualité des infrastructures jusqu'à une très bonne qualité. En croisant ces notes avec l'appartenance contextuelles des communes zurichoises, nous pouvons montrer que, alors que la ville de Zürich (grand centre métropolitain) ainsi que tous les moyens et petits centres métropolitains et régionaux possèdent des infrastructures de bonne qualité,[5] respectivement 84 et 88% des communes périurbaines et périphériques sont classées dans la catégorie de faible qualité et ont reçu une note de 1 ou 2.

En extrapolant à partir de ce résultat, nous pouvons faire l'hypothèse qu'à l'échelle nationale l'écart entre le rural et l'urbain est encore plus grand et de nature à contribuer à la production des inégalités de genre.

Dans le cadre de l'analyse nous avons également testé l'hypothèse selon laquelle que la morphologie de l'environnement proche, au travers de la liberté qu'on peut donner aux enfants par exemple, exerce une influence sur la charge de travail. Cependant les analyses ne confirment pas cette hypothèse : soit la morphologie de l'environnement proche n'exerce aucun effet sur le partage des tâches familiales, soit nous sommes en présence d'une multitude d'effets s'annulant réciproquement.[6]

5.4 Les cultures familiales contextuelles

Nos analyses indiquent que la surreprésentation des couples avec enfants dans le contexte spatial de résidence renforce les inégalités de genre. Dans les contextes où résident 40% et plus de familles, soit des contextes périphériques et périurbains en particulier, le partage des tâches domestiques est plus inégalitaire, même si nous contrôlons la variable par d'autres dimensions.

Comme les contextes périphériques et périurbains sont marqués par une configuration sociale plus homogène et stable, nous pouvons faire l'hypothèse que les modes de sociabilité plus proches de la communauté traditionnelle favorisent

5 A une exception près, une commune dont les infrastructures sont de moyenne qualité.

6 Les effets de ces variables étant très faibles nous ne les avons pas inclus dans l'analyse finale.

une culture locale plus inégalitaire du fonctionnement familial à travers les échanges fréquents entre habitants et par un contrôle social facilité.

Il se peut aussi que des jeunes familles des classes moyennes réalisent dans le périurbain un idéal de la maison individuelle en « campagne ». En effet, le mythe de la villa individuelle entourée d'espaces verts est très fortement lié à l'épanouissement de *l'univers familial* (Raymond et al. 1966, 112), semble se concrétiser par le recours à un modèle familial traditionnel où la femme s'occupe des enfants et le mari est occupé à plein temps par sa profession (Pinson et Thomann, 2001, 86). Selon ce modèle, les habitants des communes périurbaines perçoivent leur environnement comme un petit îlot familial qui permet de vivre une vie de couple traditionnelle, sans renoncer à la proximité des grands centres métropolitains et à leurs offres économiques et culturelles.

A l'opposé de cet idéal, nous pouvons présumer que dans les grands centres métropolitains, la diversité caractéristique de la ville multiplie les points de contacts potentiels avec l'altérité et incite les résidents à adopter des comportements de sociabilité et des normes plus ouvertes et hétérogènes, en tension avec des formes de fonctionnement familial fondées sur l'intimité et la séparation des rôles. Par ce mécanisme, la pesanteur relationnelle des villes permettrait l'épanouissement des familles ouvertes, valorisant l'autonomie et le partage des tâches au sein du ménage (Sennett, 1980).

6 Conclusion

En passant en revue les résultats principaux et les quatre mécanismes explicatifs, trois « cristallisations contextuelles » se dégagent :

Les grands centres métropolitains se caractérisent par un fonctionnement familial « égalitariste modéré ». Dans ce contexte résident proportionnellement plus de couples égalitaires où les deux partenaires participent à des parts égales au marché de l'emploi. Ceci est rendu possible par une structure d'emploi plus variée, permettant aux femmes de travailler à plein temps et aux hommes de travailler à temps partiel, ainsi que par une qualité de structures d'accueil des enfants facilitant des tels arrangement au sein du couple. S'ajoute à cela une structure sociale polarisée qui comporte une large proportion de couples « aux marges biographiques » n'ayant pas encore (ou plus) d'enfant et ne participant pas encore (ou plus) au marché de l'emploi. Ces deux groupes se signalent par un partage des tâches domestiques plus égalitaire, autant que les professions intermédiaires et les ouvriers non-qualifés, également fortement présents dans les grands centres. Le brassage social caractéristique des grands centres métropolitains contribue par ailleurs à une hétérogénéité sociale et des structures d'interactions variées susceptibles de promouvoir des conceptions culturelles égalitaires dans le couple.

La périurbanisation a conduit à une différentiation accrue du tissu urbain dont découlent des comportements familiaux particuliers, affectant également le partage des tâches familiales. *Le contexte périurbain se caractérise en particulier par une répartition très inégalitaire des rôles conjugaux et une prédominance de « couples bourgeois » ou « bourgeois modérés »* où l'homme travaille à plein temps, tandis que la femme assume la grande majorité des tâches domestiques. On peut alors énoncer l'hypothèse que les communes périurbaines deviennent une sorte de « *paradis familialiste » de la classe moyenne.* Des jeunes couples aspirant à fonder une famille migrent de plus en plus dans ces zones à l'interface du rural et de l'urbain, développant entre autres une culture familiale plutôt conservatrice. Le fait qu'une grande partie des salariés périurbains est contrainte à penduler pour accéder au lieu de travail, mène probablement à des absences plus longues du domicile familial et accentue ainsi le partage plus inégalitaire des tâches domestiques. Par ailleurs, même si les communes périurbaines sont privilégiées par les classes moyennes, la qualité des structures d'accueil des enfants y est plutôt faible, constituant une entrave de plus à la réalisation d'un partage des rôles conjugaux égalitaires.

Les communes périphériques réunissent tous les facteurs favorisant un mode de vie familial inégalitaire. La composition démographique se signale par une prédominance de petits indépendants dont le fonctionnement de l'économie familiale repose sur un partage traditionnel du travail familial. La structure de l'emploi local n'est que peu variée et ne favorise ni la réduction du taux d'emploi des hommes, ni la participation au marché du travail des femmes. De plus, les structures d'accueil des enfants n'y sont que faiblement développées et le fonctionnement plus « communautaire » de la vie sociale semble contribuer à la persistance d'une culture familiale plutôt traditionnelle.

Arrivés au terme de cet article, insistons sur son caractère exploratoire : si les résultats mettent en relief des pistes de recherche très stimulantes, les données restent lacunaires. Pour approfondir l'étude des interactions entre contexte spatial et comportement familial, il sera nécessaire d'appréhender les processus de décision au sein du couple conduisant à certaines constellations de partage des tâches domestiques et de participation au marché de l'emploi. Dans cette perspective des études qualitatives sont indispensables, car elles permettent d'affiner la compréhension des stratégies et mécanismes sous-jacents aux dynamiques familiales.

7 Bibliographie

ARE-OFS, (2002), *La mobilité en Suisse – Résultats du microrecensement 2000 sur le comportement de la population en matière de transport,* Bern : DETEC-DFI.

Ascher, François (1995), *Métapolis ou l'avenir des villes,* Paris : O. Jacob.

Bassand, Michel (1997), *Métropolisation et inégalités sociales,* Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes.

Bassand, Michel (2005), *La métropolisation de la Suisse,* Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes.

Bassand, Michel; Dominique Joye et Martin Schuler (éds.) (1988), *Les enjeux de l'urbanisation : Agglomerationsprobleme in der Schweiz,* Berne : Peter Lang.

Bertram, Hans; Hiltrud Bayer et Renate Bauereiss (1993), *Familien-Atlas. Lebenslagen und Regionen in Deutschland,* Opladen : Leske und Budrich.

Blood, Robert, O. et Donald Wolfe (1960), *Husbands and Wives. The Dynamics of Married Living,* New York : Free Press.

Bühler, Elisabeth (2002), *Atlas Suisse des femmes et de l'égalité,* Zürich : Seismo.

Burgess, Ernest W. et al. (1960), *The Family. From Institution to Companionship,* New York : American Book.

Chombart de Lauwe, Paul-Henry (1959), *Famille et habitation,* Paris : Centre national de la recherche scientifique.

Commission fédérale pour les questions féminines (2001), *La prise en charge des enfants,* Bern.

Dafflon, Bernard (2003), *La politique familiale en Suisse : enjeux et défis,* Lausanne : Réalités sociales.

Département fédéral de l'intérieur (2004), *Rapport sur les familles : Structures nécessaires pour une politique familiale qui répond aux besoins,* Bern.

Dümmler, Patrick et al. (2004), *Standorte der innovativen Schweiz – Räumliche Veränderungsprozesse von High-Tech und Finanzdienstleistungen,* Neuchâtel : OFS.

Fux, Beat (2002), Which Models of the Family are En- or Discouraged by Different Policies, in : Franz-Xaver Kaufmann, Anton Kuijsten et Hans-Joachim Schulze, éd., *Family Life and Family Policy,* Oxford : Oxford University Press.

Fux, Beat (2005), *Familiale Lebensformen im Wandel,* Neuchâtel : Bundesamt für Statistik.

Giddens, Anthony (1994), *The Consequences of Modernity,* Cambridge : Polity Press.

Goode, William, J. (1964). *The Familiy,* Englewood Cliffs : Prentice Hall.

Held, Thomas et René Levy (1975), *Femme, famille et société,* Vevey : Delta.

Hermann, Michael et Heiri Leuthold (2003), *Atlas der politischen Landschaften. Ein weltanschauliches Porträt der Schweiz,* Zürich : Vdf Hochschulverlag.

Hervieu, Bertrand et Jean Viard (2005), *Au bonheur des campagnes,* La Tour d'Aigues : L'aube édition.

Joye, Dominique et al. (1988), *Typologie der Gemeinden der Schweiz,* Bern : BFS.

Kaufmann, Vincent et Eric Widmer (2005), « L'acquisition de la motilité au sein des familles – Etat de la question et hypothèses de recherche », *Espaces et Sociétés,* 120–121, 199–217.

Kaufmann, Vincent; Christophe Jemelin et Jean-Marie Guidez (2001), *Automobile et modes de vie urbains : quel degré de liberté ?,* Paris : La Documentation Française.

Kellerhals, Jean; Pierre-Yves Troutot et Emmanuel Lazega (1993), *Microsociologie de la famille,* Paris : PUF. [2ème édition]

Kellerhals, Jean; Eric Widmer et René Levy (2004), *Mesure et démesure du couple. Cohésion, crises et résiliences dans la vie des couples,* Paris : Payot.

Levy, René; Dominique Joye, Olivier Guye et Vincent Kaufmann (1997), *Tous égaux? De la stratification aux représentations,* Zurich : Seismo.

Mangin, David (2004), *La ville franchisée,* Paris : éditions de la Vilette.

Maurin, Eric (2004), *Le ghetto français. Enquête sur le séparatisme social,* Paris : Seuil.

Office fédéral de la statistique (1994), *Les niveaux géographiques de la Suisse,* Berne.

Office fédéral de la statistique (2004), *La pendularité en Suisse,* Neuchâtel.

Parsons, Talcott et Robert, F. Bales (1955), *Family : Socialization and the Interaction Process,* New York : Free Press.

Pinson, Daniel et Sandra Thomann (2001), *La maison en ses territoires. De la villa à la ville diffuse,* Paris : L'Harmattan.

Raymond Henri et al. ([1960] 2001), *L'habitat pavillonnaire,* Paris : L'Harmattan.

Remy, Jean et Liliane Voyé (1992), *La ville : vers une nouvelle définition ?,* Paris : L'Harmattan.

Schuler, Martin et Christophe Jemelin (1996), « Régions urbaines et agglomérations : multiplicité et diversité des définitions statistiques en Europe », in : Jaccoud Christophe, Martin Schuler et Michel Bassand (dir.), *Raisons et déraisons de la ville : approches du champ urbain,* Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes.

Schuler Martin et al. (1997), *Atlas structurel de la Suisse,* Zurich : Verlag Neue Zürcher Zeitung.

Statistisches Amt des Kanton Zürich (2004), *Statistik.info 01/ 2004,* Zürich.

Treas, Judith et Eric Widmer (2000), Married Women's Employment over the Life Course Attitudes in Cross-National Perspective, *Social Forces, 78/4,* 1409–1436.

Widmer, Eric; Jean Kellerhals et René Levy avec la collaboration de Michèle Ernst Stähli et Raphael Hammer (2003), *Couples contemporains – cohésion, régulation et conflits,* Zürich : Seismo.